VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE—VENTE EN PARTAGE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 98 127.

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE CHOIX AMELIOREES ET NON AMELIOREES DANS LES DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICT, COMPRENANT DEUX RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES, Nos 330-340 RUE NORD REMPART.

A Auger

BUVETTE ET RESIDENCE COIN DE LA RUE PATTERSON ET DE LAVENUE WHITNEY, COTTAGES DOUBLES ET SIMPLES Nos 1427-1429-1431 et 1433 rue Patterson.

Nos 301 et 321 Avenue Whitney, QUATRE SPLENDIDES TERRAINS FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY.

—AUSSI—

ETENDUE DE TERRE DE VALEUR FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY ET NEWTON VIADUCT.

A L'ENCAN JEUDI 16 NOVEMBRE A MIDI

En vertu d'un jugement rendu et une Cour ouverte à Nouvelle-Orléans le 9 octobre 1911 et signé en Cour ouverte à la Nouvelle-Orléans le 13 octobre 1911, par l'Hon. Robert Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Robert Jr. vs Mme Mathilde J. Robert et al. No 98 125 et à moi adressé, je vendrai en vente publique JEUDI, le 16 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Algier, dans l'îlet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeuf, désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 novembre 1909 et une Print duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911, lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Lebeuf, et d'une profondeur de cent trente sept pieds huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne du côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421-1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et lot que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro cinq sur un plan de L. J. Pilié, daté du 19 mai 1911, déposé en l'étude de Fernand Grima, ancien notaire, ayant en mesure anglaise vingt six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six et vingt six pieds six lignes sur la ligne du fond, le divisant de l'autre au passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une courbe commun aux lots numéros trois, quatre, cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire en cette ville le 9 août 1901 une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig notaire le 19 juillet 1911, et lequel dit lot mesurant chacun d'après ledit devis trente pieds de face à l'avenue Whitney et cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

8. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 59, borné par les avenues Whitney et Pelican et les rues Aix et Lebeuf, formant le coin des avenues Whitney et Pelican, lot de terre mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, avec la même profondeur sur l'autre ligne de côté, d'après un devis de L. Daney, voyer, une copie duquel est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

9. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le même District et lot que la propriété ci-dessus maintenant décrite comme étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des avenues Pelican et Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney trente pieds en largeur dans le fond sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds entre lignes parallèles.

10. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie nommée Algiers, ladite étendue de terre mesurant mille quatre cent quatre-vingt deux pieds et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Erato de cent soixante huit pieds et deux lignes et de l'autre côté il y a une profondeur et façade sur le Newton Viaduct de cent soixante quatorze pieds et sept lignes, d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

11. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant située dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et contiguë à la même propriété et mesurant un mille deux cent quarante trois pieds six pouces et une ligne de face à l'avenue Whitney et de profondeur environ soixante quatre pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Patterson, et trente quatre pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept pieds, cinq pouces et deux lignes sur le côté vers la rue Lebeuf et d'une profondeur et façade à la rue Whitney de cent dix pieds.

Les améliorations consistent d'une buvette et résidence formant le coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney.

7. Quatre certains lots de terre et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le même District et lot que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les numéros trois, quatre, cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire en cette ville le 9 août 1901 une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig notaire le 19 juillet 1911, et lesquels dits lots mesurant chacun d'après ledit devis trente pieds de face à l'avenue Whitney et cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

8. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 59, borné par les avenues Whitney et Pelican et les rues Aix et Lebeuf, formant le coin des avenues Whitney et Pelican, lot de terre mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, avec la même profondeur sur l'autre ligne de côté, d'après un devis de L. Daney, voyer, une copie duquel est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

9. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le même District et lot que la propriété ci-dessus maintenant décrite comme étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des avenues Pelican et Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney trente pieds en largeur dans le fond sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds entre lignes parallèles.

10. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie nommée Algiers, ladite étendue de terre mesurant mille quatre cent quatre-vingt deux pieds et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Erato de cent soixante huit pieds et deux lignes et de l'autre côté il y a une profondeur et façade sur le Newton Viaduct de cent soixante quatorze pieds et sept lignes, d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

11. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant située dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et contiguë à la même propriété et mesurant un mille deux cent quarante trois pieds six pouces et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade de cent soixante quatorze pieds quatre pouces sur le Newton Viaduct et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent sept sept pieds cinq pouces et six lignes avec une largeur dans le fond de mille deux cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 au-dessus et en plus de leurs enchères et les actes de vente devant être passés pardevant Felix J. Puig, notaire, à leurs frais. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication pour tier la vente.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

Chambre 207 Bâtisse Hennen.

Gustave Lambias, avocat pour le demandeur.

Chas J. Théard, avocat pour le défendeur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée de Valeur

ENCOIGNURE DES RUES ORLEANS ET BOURGOGNE,

Entourée de Lignes de Chars, près des Eglises, Marchés, Ecoles et autres Convenances, à 5 Minutes de Marche de la rue du Canal.

Loué $40.00 par mois.

SUCCESSION DE CHARLES EUGENE MONTARDIER.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 98 346.

Par LOUIS C. SPEAR, Encanteur, bureau 347 rue Carondelet—Il sera vendu, MARDI le 5 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit ordre a été daté et signé le 27 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 88 borné par les rues Orléans, Bourgogne, Dauphine et St Pierre, formant l'encoignure des rues Orléans et Bourgogne, et mesurant en mesure française 45 pieds de face à la rue Orléans sur 72 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'une bâtisse en briques à un étage ayant 7 chambres et mansarde ayant 2 chambres, et bâtisses en briques dans le fond à deux étages contenant 4 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres au dessus connues par les numéros municipaux 938 et 940 rue Orléans.

Conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant Gustave A. Lambias, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29—nov 5 12 19 26—déc 3 5

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PIERRE A. ST-CYR, JR.

No 97,443, paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane, Cour Civile de District, Division D.

COTTAGE SIMPLE. Jeudi, 30 Novembre 1911.

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, daté du 18 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1063, borné par les rues Musique, Miro (autrefois Litérale), St-Roch (autrefois Washington) et Gérant (autrefois Geniel), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par Edgar Pilié, daté du 12 mars 1900, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro (autrefois Liberal), sur une profondeur de cent vingt (120) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Pierre A. St-Cyr, Jr, par acte pardevant George W. Dearing, notaire, le 5 novembre 1902, enregistré dans le livre des transferts 1[illegible], folio 740.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant 3 chambres plâtrées, toiture en bardeaux, retiré de la banquette, sur le devant, arrière en pieux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliéner, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Rolo A. Tichenor, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication aux frais de l'acquéreur.

ARTHUR H. DICKS, Encanteur,

Bureau 437 rue Carondelet.

29 oct—29—nov 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2525 RUE BIENVILLE,

ENTRE ROCHEBLAVE ET DORGENOIS.

Mme Magdelina Dietrich vs Mme Margaret Gry et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A. No [illegible]

Il sera vendu à enchère publique, MARDI le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 octobre 1911 et signé le 31 octobre 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situés dans le Second District de cette ville des dites paroisses, numérotés six et sept dans le carré No 129 borné par les rues Bienville, Rocheblave, Dorgenois et Conti, commençant à cent cinquante deux pieds neuf pouces du coin des rues Bienville et Rocheblave et mesurant ensemble cinquante pieds cinq (54) pouces de façade rue Bienville sur cent cinquante (150) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un certain arpentage fait par Hy L. Zimpel, ingénieur et voyer, daté du 23 décembre 1904, annexé à un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 27 mars 1905, et les terrains sont numérotés six et sept et sont composés de parties des premiers terrains six et sept comme il apparaît sur ledit plan.

Un certain nouveau parcelle de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient et faisant partie de la propriété située dans le même district et lot comme il est ci-dessus décrite et désignée par les numéros cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire en cette ville le 9 août 1901, une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911, et lequel dit lot mesurant chacun d'après ledit devis trente pieds de face à l'avenue Whitney et cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 59, borné par les avenues Whitney et Pelican et les rues Aix et Lebeuf, formant le coin des avenues Whitney et Pelican, lot de terre mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, avec la même profondeur sur l'autre ligne de côté, d'après un devis de L. Daney, voyer, une copie duquel est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

9. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le même District et lot que la propriété ci-dessus maintenant décrite comme étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des avenues Pelican et Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney trente pieds en largeur dans le fond sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds entre lignes parallèles.

10. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie nommée Algiers, ladite étendue de terre mesurant mille quatre cent quatre-vingt deux pieds et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Erato de cent soixante huit pieds et deux lignes et de l'autre côté il y a une profondeur et façade sur le Newton Viaduct de cent soixante quatorze pieds et sept lignes, d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

11. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant située dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et contiguë à la même propriété et mesurant un mille deux cent quarante trois pieds six pouces et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade de cent soixante quatorze pieds quatre pouces sur le Newton Viaduct et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent sept sept pieds cinq pouces et six lignes avec une largeur dans le fond de mille deux cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 au-dessus et en plus de leurs enchères et les actes de vente devant être passés pardevant Felix J. Puig, notaire, à leurs frais. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication pour tier la vente.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

Chambre 207 Bâtisse Hennen.

Gustave Lambias, avocat pour le demandeur.

Chas J. Théard, avocat pour le défendeur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District. —No 94 526—Division A.

ROBERT DORSEY JR. ET ALS. VS ROBERT DORSEY SR.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Robert Dorsey Jr et al vs Robert Dorsey Sr. Dossier No 94 526, cet ordre daté et signé du 13 octobre 1911 et adressé à Joseph L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'îlet No 285 bornés par les rues Burdette, Panola (autrefois Cypress), Sycamore (autrefois Nouvelle) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurent trente pieds (30) de face chacun à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120), lesdits lots étant numérotés de deux à cinq.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un ou deux intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et les frais de tous certificats, aussi de payer pour les actes de vente pardevant Wm F. Brewer, notaire. Dépôt ne portant pas d'intérêt, de 20 0/0 du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO, REAL ESTATE AGENT

Encanteur, 910 rue Gravier.

German American Savings Bank & Trust Co, Curateur.

Ivy G. Kittredge, avocat pour le Curateur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Jas A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Cottage Double de Valeur, 4860-4862 rue Laurel.

Céleste Remy et al vs le Mineur Morris Martinez.

No 97 835—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A

Il sera vendu à enchère publique, MARDI le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN Encanteur, Bureau 733 rue Union en vertu de et en conformé à un jugement rendu le 27 octobre 1911 et signé le 31 octobre 1911 par l'Hon. E. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Sixième District de cette ville, actuellement Faubourg Bouligny, Paroisse de Jefferson, étant une partie du lot désigné par [illegible] sur un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, le 16 mars 1834 et déposé en l'étude de L. I. Caire ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre formant partie de lot No 2 l'îlet No 7 devant être pris sur le côté du lot No 3 mesurant en mesure américaine trente [30] pieds de face à la rue Laurel sur cent [100] pieds de profondeur borné par le No 2 et de l'autre côté par la portion du lot No 2 dans l'îlet Annonciation, Lyon, Upperline et Laurel.

Les améliorations comprennent le cottage double désigné par les Nos 4860-4862 rue Laurel contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, allée, grande cour, maintenant occupé comme résidence simple, sera vendu pour régler l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de ville et d'Etat pour les années 1910 et 1911 et tous certificats nécessaires dans l'affaire, 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Peters, notaire.

E. W. Kischow, avocat.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 5

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Ernest Théodore Fleurichamp, Marie Telou Fleurichamp, Non Epouse, et de Caroline Camille Fleurichamp, Epouse de Harry L. Miller.

No 98 090—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

Par DANZIGER & TESSIER, Encanteurs, Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI 28 NOVEMBRE 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1911 et signé le 26 octobre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné comme Nos 839 et 841 rue Mazant, comprenant un cottage double, 4 chambres, etc., de chaque côté, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 240, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Mazant et France, désigné par le No 1 de l'îlet 12, sur un plan du Faubourg Washington, déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, annexé à un acte daté du 12 juin 1833, ledit lot formant le coin des rues Mazant et Bourgogne et mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 835 et 837 rue Mazant, comprenant un cottage double, 5 chambres, etc., de chaque côté, contigu et dans le même District et lot que la propriété premièrement décrite ci-dessus, désigné comme lot No 2 et la lettre H sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 16 novembre 1880, et ledit lot (2 H) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et lot que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 3 et la lettre G sur le devis ci-dessus mentionné, attaché à un acte pardevant A. J. Lewis, notaire, et ledit lot (3 G) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un an après date avec 8 pour cent d'intérêt, par an, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer pour les taxes d'Etat et sur la ville de 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant W. W. Young, notaire, aux frais des acquéreurs.

Daniel Wendling, avocat pour les demandeurs.

28 oct—28 29—nov 5 12 19 26 28

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Carsten Warnken et als vs les Mineurs George et Maximillian Warken.

No 98,444—Cour Civile de District—Division C.

Cottage Double

613-615 rue Belleville. (5me District.)

Carré de terre dans la ville de St Tammany, paroisse St-Tammany.

Par STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 12 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lui rendu en Cour ouverte le 31 octobre 1911, et le jugement signé en Cour ouverte le 7 novembre 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville), Market (maintenant avenue Opelousas), Evelina et Valette, et désigné comme lot No quatre sur un plan du dit îlet, dressé par C. Uncas Lewis, voyer, le 27 février 1886, annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero Jr, notaire en cette ville, le 6 mars 1886, lequel dit lot mesurant trente deux pieds et six pouces de face à la rue Chestnut (maintenant Belleville) sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, la maison contient 4 chambres par côté.

2. Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la paroisse de St Tammany et désigné comme îlet No 75 de la ville de St Tammany, et subdivisé en lots Nos un à vingt-quatre inclusivement dudit îlet.

Conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd.

Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat.

8 nov—8 12 19 26—déc 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Ernst et son épouse Margaret Boos.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 98 629—Division E.

Attendu que Charles Ernst a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession des feus Charles Ernst et son épouse Margaret Boos, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

—Feitel & Feitel, avocats.

8 nov—8 12 17

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Motte 113, Nouvelle Orléans La.

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE MAISON, ETC

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—SAMEDI, le 11 novembre 1911, à 10 heures A. M., il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances qui y tiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Enterpe, Terpsichore et Hercules maintenant Sid Rempart. Ledit lot est connu par le No Deux [2] sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté du 12 janvier 1840 et ledit lot mesurant par terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont construites, savoir: Deux [2] chambres et une cuisine en briques, couverte en tôle, et mesurant 44 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Enterpe sur une profondeur de 62 pieds 9 pouces et 3 lignes.

Etant la même propriété acquise par Peter Kileen par achat de Warren Stow par acte passé pardevant E. K. Skinner, notaire le 2 janvier 1903, enregistré dans le livre des transferts 189 folio 65.

Les améliorations consistent d'une bâtisse double à 2 étages 6 chambres de chaque côté, connue par les Nos municipaux 1917-19 rue Enterpe.

2. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, autrefois Bacchus, Bordeaux, Dryades et Upperline, désigné comme lot No 7 sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, daté du 10 mai 1904, lequel dit lot forme le coin des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Bordeaux, et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Baronne par 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Bordeaux entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui était acquise par Peter Killeen, par achat de la succession de Louis Wyman et épouse le 10 mai 1894, l'acte pardevant John J. Ward notaire, en le livre des transferts 1[illegible], folio 402.

Les améliorations consistant d'un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté connue par les Nos municipaux 1729-30 rue Robinna.

3e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Bacchus (maintenant Baronne), Marengo et Constantinople, et désigné par le No 3 sur un plan dressé par Stuart & Hoffman, architectes, daté du 14 juillet 1887, un devis duquel est annexé à un acte en l'étude de Jules F. Meunier, notaire, le 9 septembre 1887, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par Peter Killeen par achat de la succession de Charles Voltz, acte passé pardevant Frederick Adolph, notaire, le 25 novembre 1889, enregistré dans le Livre des Transferts 134, folio 197.

Les améliorations comprennent un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté, connues par les numéros municipaux 1809-11 rue Marengo.

4e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Polymnia, Carondelet et Baronne, désigné par le No 5 sur un plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 5me jour de juillet 1849, et mesurant d'après cela 27 pieds 4 pouces de face au Chemin Félicité, 27 pieds de face à la rue Polymnia, sur une profondeur de 96 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 4, sur le dit plan et 104 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 6.

Etant la même propriété acquise par Peter Killeen par achat de Adam Wynder, par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20 octobre 1891, enregistré dans le livre des transferts 140, folio 330.

Les améliorations consistant d'une bâtisse commerciale magasin ayant 4 chambres et toute par le No municipal 4304 rue Magazine.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance du prix devant être payée en deux paiements égaux dus en un et de deux ans, représentés par les billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par une hypothèque et lien de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les frais des certificats et assumer en plus de son enchère toutes les taxes de l'année courante. L'acte de vente devant être passé pardevant A. M. Buchman, notaire, aux frais de l'acquéreur. Toutes les dettes existant sur la dite propriété devant être payées des produits de la vente. 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Mark M. Boatner, avocat pour le demandeur.

5 nov—5 12 19 26 28

Jas A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Cottage Double de Valeur, 4860-4862 rue Laurel.

Céleste Remy et al vs le Mineur Morris Martinez.

No 97 835—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A

Il sera vendu à enchère publique, MARDI le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN Encanteur, Bureau 733 rue Union en vertu de et en conformé à un jugement rendu le 27 octobre 1911 et signé le 31 octobre 1911 par l'Hon. E. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Sixième District de cette ville, actuellement Faubourg Bouligny, Paroisse de Jefferson, étant une partie du lot désigné par [illegible] sur un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, le 16 mars 1834 et déposé en l'étude de L. I. Caire ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre formant partie de lot No 2 l'îlet No 7 devant être pris sur le côté du lot No 3 mesurant en mesure américaine trente [30] pieds de face à la rue Laurel sur cent [100] pieds de profondeur borné par le No 2 et de l'autre côté par la portion du lot No 2 dans l'îlet Annonciation, Lyon, Upperline et Laurel.

Les améliorations comprennent le cottage double désigné par les Nos 4860-4862 rue Laurel contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, allée, grande cour, maintenant occupé comme rés